Wallonie | SPW Service public de Wallonie

VILLE DE MALMEDY

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La fonctionnaire déléguée fait savoir qu'elle est saisie d'une demande de : PERMIS D'URBANISME

Nom, prénom du demandeur : **VILLE DE MALMEDY – Rue Jules Steinbach, 1 – 4960 MALMEDY**
Nom, prénom de l'auteur de projet : **BUREAU D'ETUDE LACASSE MONFORT SPRL c/o M. Pierre POTHEN – Petit Sart, 26, – 4990 LIERNEUX**
Objet de la demande **: création d'une piste cyclo-piétonne**
Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet **: Ligneuville – Grand Rue, 65 - 4960 Malmedy**
Cadastré **: 5e division – Section D – N°316L,316T, 608B**
Référence du dossier : **PU 2023/095**

L'enquête publique est réalisée en vertu de :

- **L'article D .VIII .7 et suivants**

  Article D.IV.41
  Lorsque la demande de permis comporte une demande de création, de modification ou de suppression de la voirie communale, l'autorité chargée de l'instruction de la demande soumet, au stade de la complétude de la demande de permis ou à tout moment qu'elle juge utile, la demande de création, de modification ou de suppression de la voirie communale à la procédure prévue aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

- **L'application du Décret du Gouvernement wallon du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (M.B. du 04/03/2014)**

Date d'affichage de la demande	**: 15 juillet 2023**
Date d'ouverture de l'enquête	**: 20 juillet 2023**
Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	**: 16 septembre 2023 à 11 heures** *(1)*
	Service Urbanisme, Place du Châtelet, 9 - 4960 MALMEDY

Lieu, date et heures de consultation :
Service urbanisme - Place du Châtelet, 9 - 4960 MALMEDY
*** les jours ouvrables de 8H30 à 12H**
*** ou sur rendez-vous - (*Service urbanisme : 080/799.639 - 648*)**

Les réclamations ou observations éventuelles doivent être adressées par envoi recommandé ou contre récépissé au service communal concerné, dans le délai mentionné ci-dessus, elles peuvent aussi être transmises via e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@malmedy.be
Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est **Mme Joëlle VANNESTE** dont le bureau se trouve à 4960 Malmedy – Place du Châtelet, 9.

Malmedy, le 10 juillet 2023

Par le Collège,

Par délégation
Pour le Directeur Général

Joelle VANNESTE
Responsable Service Urbanisme

Par délégation,
Pour le Bourgmestre

Ersel KAYNAK
Echevin de l'Urbanisme

(1) Ce délai est prolongé lorsque l'enquête publique ou l'annonce de projet est réalisée pendant la période du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier et lorsque le dernier jour de l'enquête publique ou de la période durant laquelle les observations et réclamations peuvent être envoyées au collège communal en cas d'annonce de projet est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal.